

Compte-rendu de la réunion du Comité aviseur en urgence climatique tenue le 26 mai 2022 de 13 h à 14 h 30 à laquelle les membres suivants étaient présents :

Prénom Nom	Fonction
Caroline Braun	Co-présidente et Conseillère d'arrondissement
Laurent Desbois	Maire d'arrondissement
Stéphane Desjardins	Conseiller spécial du Maire
Jérôme Dupras	Citoyen expert
Maude Héroux	Conseillère en planification, arrondissement
Guillaume Lavoie	Citoyen expert
Marie-Claude Leblanc	Directrice d'arrondissement
Éric St-Pierre	Co-Président et Citoyen expert
Valérie Patreau	Conseillère d'arrondissement

La rencontre débute à 13 h 08.

1. Adoption de l'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.

Mme Braun, conseillère d'arrondissement, préside la rencontre.

Les membres recommandent l'adoption de l'ordre du jour.

La présentation est faite par M. Guillaume Lavoie.

2. Résumé thème

1. Diminution des déchets :
 - a. Accompagner le citoyen à faire un bon tri, d'où l'importance des campagnes de sensibilisation;
 - b. Accompagner les restaurants dans le virage vert;

2. Empreinte GES à Outremont : le chauffage au mazout a un impact important. Il serait souhaitable de faciliter le virage vert dans le mode de chauffage. Par exemples:
 - a. Le nombre de jour d'attente d'un permis devrait être court;
 - b. Guichet unique : il serait utile d'avoir un expert pour l'accompagnement du passage du mazout vers l'électricité;
 - c. Recommander des références d'entrepreneurs ou avoir accès à un expert aiderait les citoyens à s'orienter;
 - d. Le permis pourrait être à 1\$;
 - e. Une subvention incitative à la conversion au chauffage électrique dégressive dans le temps serait une piste intéressante (p. ex. dans 1 an : 1000\$, dans 2 an 500\$, dans 3 an 100\$);
 - f. Documenter les changements faits en termes de conversion serait important.

3. Agriculture urbaine et Économie collaborative
 - a. Les cours d'écoles ne sont pas utilisées, un projet pilote de plantation de culture en bacs comme jardin communautaire pourrait être imaginé;
 - b. Partenariats à développer, surtout dans les endroits plus denses (p. ex. terrains à l'arrière des maisons pour la culture potagère, etc.);

4. Végétalisation et autres recommandations
 - a. Projet de verdissement vertical : Un programme « vert d'un mur à l'autre » pourrait encourager la plantation de plantes grimpantes sur les

bâtiments privées et publics, mêmes les chalets (plusieurs avantages thermiques et empêche aussi les graffitis sur les murs)

- b. Expliquer que la vigne n'est pas dommageable pour la brique serait important. Faire appel à un horticulteur pour l'accompagnement des citoyens;
- c. Avoir des micros forêts;
- d. Chiffrer les efforts faits en termes d'enlèvement d'asphalte pour du pavé alvéolé et ne jamais refaire à l'identique partout où cela est possible.

5. Covoiturage

- a. L'arrondissement doit avoir une position de leader en organisant un sommet du covoiturage et favoriser le covoiturage pour les citoyens et les écoles (p. ex. règlement de Rosemont.).

3. Questions et commentaires de l'assistance

1. Questions et commentaires

- a. **Ya-t-il un rôle pour les ruelles pour y développer des jardins communautaires?** Il y a autant de ruelles vertes qu'il existe de ruelles. L'aménagement est fonction de chaque ruelle.
- b. **Remarque** : chauffage, il faut s'y attaquer le plus rapidement possible; (Optimiser le travail des entrepreneurs en planifiant les travaux dans les mêmes rues).
- c. **Incitatifs** :
 - i. Les principaux freins sont la complexité administrative :
 - 1. Il faut que les démarches soient claires et simples;
 - 2. Bon coup de la Ville de Montréal en termes d'incitatifs : le remplacement des entrées d'eau contenant du plomb.
- d. **Proposer des changements** :
 - i. Abaissement de vitesse dans les rues :
 - 1. pour être attractif aux commerces;

2. pour être attractif au niveau de la mobilité (en plus de l'augmentation de la largeur des trottoirs, des pistes cyclables);
 3. pour sécuriser.
- e. **Données numériques** : Savoir si le nombre de trajets solos en auto diminue: Sainte-Justine, ainsi que d'autres centres hospitaliers et universitaires utilisent Netlift (offre le retour garanti en payant le taxi de retour en cas de problème) pour la locomotion de leurs employés et peuvent avoir les données de GES économisées. L'arrondissement devrait avoir un rôle de leader dans cette optique.
 - f. **Diminution des déchets** : Une rue commerciale qui fait du compost est différente du milieu résidentiel. Il faudrait miser sur l'accompagnement et faire un projet pilote avec un restaurateur. Il faudrait adopter une approche simple.
 - g. **Juridiction des arrondissements** : Rappelons que l'environnement est sous la juridiction des arrondissements.
 - h. **Solution d'avenir** : L'usage de systèmes à biénergie pourrait permettre de diminuer l'empreinte GES totale, en particulier avec les thermopompes. (Cependant, les systèmes à biénergie sont à évaluer avec soin, car, s'ils favorisent une baisse d'émission de GES à court terme par rapport à l'utilisation du mazout, le gaz naturel contribue aussi à l'émission de GES et l'on doit atteindre la carboneutralité à brève échéance.)
 - i. **Ne plus construire à l'identique** : Il faudrait utiliser d'autres moyens tels que la géothermie.
 - j. **Partage des espaces** : Le leadership politique est le message à envoyer (p. ex. permettre de louer les espaces de stationnement des particuliers, ce qui permet d'augmenter les places de stationnement sans en créer de nouvelles et qui facilite la vie de la population).
 - k. **Existe-t-il des approches de l'utilisateur payeur en termes d'utilisation de la voiture** ? C'est une responsabilité juridictionnelle. La tarification kilométrique (trafic local vs trafic transitoire) serait la solution. Ici encore, il faudrait obtenir des données numériques.

- l. **Artificialisation des sols** : Pour les nouvelles constructions, une nouvelle charte devrait être mise en place. Le processus devrait être simple pour le client, Il devrait y avoir un gain pour encourager le bon comportement.
- m. **Matières résiduelles** : Peut-on penser à une tarification progressive en fonction de la production de déchets? Ce serait une compétence de la Ville centre. Cependant, le zéro déchet se décline dans différentes actions.
- n. **Utilisation de l'eau** : Il faudrait conscientiser la population, notamment en période de sécheresse.
- o. **Pourquoi ne gère-t-on pas notre compost à Outremont?**
Solution : Serait-il possible de déposer des composteurs collectifs dans les ruelle comme au Plateau-Mont Royal?
Réponse : À Outremont, la collecte des déchets se fait en ruelle et non sur rue, ce qui représente une contrainte.

La rencontre prend fin à 14 h 30.

Préparé par :

Justine Kandolo

Secrétaire de direction

Dernière mise à jour :

17 juin 2022